

DEMOCRATIE ACTIVE

Participation citoyenne

Atelier citoyen du mardi 6 septembre

Budget participatif



Introduction :

Mardi 6 septembre, 12 membres de l'atelier citoyen se sont réunis pour travailler sur les projets proposés au budget participatif.

Au début de la réunion, nous avons fait une brève présentation de Madame LETOURNEUR, élue en charge de la démocratie participative et de la cheffe de projet Madame CALLEBOUT, afin de se présenter aux nouveaux membres de l'atelier citoyen.

Lors de cet atelier nous avons accueilli 6 nouveaux membres venus prendre part à l'atelier citoyen. Chaque membre de l'atelier s'est présenté afin que chacun puisse connaître les nouveaux et les anciens membres présents.

Agenda de l'année :

Nous sommes revenus sur l'agenda de l'année de l'atelier citoyen. Tout d'abord nous avons fait un retour sur les origines de l'atelier citoyen depuis sa mise en place. Nous sommes revenus sur les mois creux de la participation citoyenne et le renouveau avec des projets aujourd'hui plus concrets mis en place dans les ateliers.

Nous avons donc fait un point agenda sur toute l'année 2022.

Plateforme participative :

Depuis cet été un Espace Membre a été mis en place sur la plateforme participative, cet espace est entièrement et uniquement réservé aux membres de l'atelier. Dans cette espace les membres de l'atelier ont accès à des articles sur des sujets discutés lors des ateliers. Cela nous permet une discussion entre membres en amont des ateliers et de diffuser de la documentation. Nous observons que pour certains membres l'espace ne paraît pas assez simple d'utilisation, nous rappelons que nous restons à la disposition des

membres de l'atelier pour des rendez-vous individuel afin de les guider sur l'utilisation de l'outil.

Budget Participatif :

Il avait été prévu dans le règlement du budget participatif que l'atelier citoyen pourra en phase d'instruction émettre son avis sur l'ensemble des projets soumis au budget participatif, pour décider ensemble des projets qui seront soumis aux votes de la population.

Par sous-groupe l'atelier a lu chaque projet un à un et a émis un avis recevable ou non recevable en prenant compte l'article n°2 du règlement du budget participatif, suivant :

« Un projet sera recevable aux conditions suivantes:

- Répondre à l'intérêt général et être accessible gratuitement
- Être réalisé sur la commune d'Audenge
- S'adresser à tous les publics
- Être classé parmi les thématiques suivantes :
 - o Aménagement de l'espace public
 - o Nature et environnement
 - o Citoyenneté
 - o Solidarité et vivre ensemble
 - o Culture, sport et loisirs
 - o Mobilité
- Porter sur une réalisation nouvelle
- Respecter le cadre légal dans lequel la nature du projet s'inscrit (ex le Plan Local d'Urbanisme si le projet relève de ce domaine, ou autres documents réglementaires)
- Ne pas excéder un coût supérieur à 25% de la somme globale du Budget Participatif de 5000€ TTC.
- Ne pas concerner des prestations d'études,
- Être suffisamment précis pour pouvoir être estimé juridiquement, techniquement et financièrement,
- Rentrer dans les champs de compétence de la ville (petite enfance, écoles élémentaires, social, économie, gestion du port, équipements municipaux, urbanisme, développement durable, démocratie)
- Doit pouvoir être adapté si besoin dans sa mise en œuvre en cas de nuisances éventuelles.
- Être réalisable dans les 2 ans à compter de leur sélection,
- Être réalisé dans un lieu ne nuisant pas au cadre de vie. »

En reprenant les conditions de recevabilité d'un projet l'atelier a émis son avis et ses commentaires.

➤ **Projet n°1: Collecte de Mégots**

Installer des bornes de collecte de mégots en partenariat avec « EcoMégots » start-up bordelaise qui collecte les mégots et les transforme en énergie, emplois. De plus l'entreprise met en place des actions de sensibilisation avec des ateliers et des stands ludiques, informatifs et interactifs. Des ambassadeurs expliquent, grâce à des jeux, des quizz et des outils variés, la pollution générée par un mégot et les moyens de l'enrayer pour faire de ces déchets une ressource. Le Studio Jeune pourra devenir ambassadeur du projet et être sensibilisé à la démarche écoresponsable

Budget du projet : Estimer aux alentours des 4500€

L'avis de l'atelier :

Ce projet est recevable selon les critères du règlement, cependant nous devons faire attention au lieu d'implantation de ce service car des mégots peuvent se retrouver autour des bornes de collectes.

➤ **Projet n°2: Nettoyage et aménagement du ruisseau du Ponteil**

Demande de nettoyage : le ruisseau du Ponteil est encombré de hautes herbes, de branches, d'ordures, d'où la nécessité de le nettoyer afin de le courant de l'eau soit plus fluide. Demande d'aménagement : possibilité de disposer à certains endroits pour la promenade des bancs le long des chemins (par exemple au parcours santé).

Budget du projet : Estimer a 5000€ pour la mise en place de 5 à 6 bancs sur le trajet.

L'avis de l'atelier :

Ce projet est recevable selon les critères du règlement, l'atelier n'apporte pas de complément à son avis.

➤ **Projet n°3: Amélioration des déplacements doux**

Dès que les beaux jours arrivent, avec la réouverture du camping, les déplacements doux sont délicats. La piste pour les cyclistes-piétons au départ du camping jusqu'au rond-point. Pour améliorer les déplacements des cyclistes et des piétons en bonne intelligence, ne pourrait-on pas réserver la piste côté pair aux vélos, poussettes et autres engins à roues et demander aux piétons de marcher côté impair. L'espace est assez large, il faudrait prévoir l'entretien régulier et peut-être ajouter des copeaux de pin pour marquer le cheminement, et également une signalisation avec panneaux et marquages sur le sol pour bien indiquer le chemin adapté à chacun.

Information supplémentaire : Nous sommes en phase d'étude actuellement d'un plan de mode actif et de modification de la vitesse sur ce secteur.

L'avis de l'atelier :

Ce projet est non recevable car il le secteur est soumis à une étude actuellement, nous le considérons donc comme déjà prévu par la municipalité.

➤ **Projet n°4 : Skate Park**

Agrandissement du module du skate park en hauteur

Budget du projet : L'agrandissement est estimé entre 50 000 et 100 000 euros pour assurer la sécurité du lieu.

L'avis de l'atelier :

Ce projet est non recevable car le coût du projet n'entre pas dans les critères de recevabilité.

➤ **Projet n°5 : Tiers lieux jeunes**

Création d'une maison des jeunes, proche du port pour que tout le monde puisse se retrouver et s'amuser ensemble. Nous pourrions avoir des animateurs qui nous emmènent au bassin de baignade ou dans les structures de loisirs du port.

Budget du projet : Le coût d'une structure supplémentaire est supérieur à 5000 €

Informations supplémentaires : Le studio jeune a été mis en place pour les jeunes de la commune.

L'avis de l'atelier :

Ce projet est non recevable car il y a déjà un projet similaire mis en place sur la commune, le studio jeune.

➤ **Projet n°6 : Mur Végétal**

Création d'un mur végétalisé sur les façades des bâtiments de l'école élémentaire, afin de :

- apporter de la fraîcheur et de la verdure
- végétalisé la cour
- sensibiliser à l'environnement
- embellir la cour

Budget du projet : tout dépend de la grandeur et du type de plantes utilisées pour ce mur.

L'avis de l'atelier :

Ce projet a été débattu entre les deux groupes de travail, l'un des groupes mettant en avant sa recevabilité et l'autre groupe le considère non recevable car il ne porte pas sur l'intérêt général mais uniquement prévu pour les enfants de l'école.

Chaque groupe a émis son point de vue, il en est ressorti de laisser de la place à un projet spécifique à la jeunesse, et de lui donner un avis recevable, sous condition qu'il soit mis en place dans une enveloppe de 5000€ voulu dans le cadre du règlement.

➤ **Projet n°7 : Aménagement d'une voie piétonne**

Les porteurs de projet souhaiteraient pouvoir se déplacer sans crainte de difficulté, le parking devant la résidence de la Girandière est difficile d'accès, les personnes en déambulateurs ont beaucoup de mal à avancer. Les résidents ayant des problèmes d'équilibre ne sont pas rassurés, ont perdu confiance. Certaines ne sortent plus de peur de tomber seuls. La création d'une piste favoriserait l'autonomie de personnes âgées et pourrait servir aux poussettes.

Budget du projet : Estimé aux alentours des 5000€

L'avis de l'atelier :

Ce projet a été débattu entre les deux groupes de travail, l'un des groupes mettant en avant sa recevabilité et l'autre groupe le considère non recevable car il ne porte pas sur l'intérêt général, mais uniquement sur un type de public.

Certains amènent dans la réflexion que cette rue n'est pas la seule qui devrait être refaite, cependant ce pan de route est important pour circuler dans le centre-ville et accéder aux commerces.

Ce projet a été soumis aux votes de l'atelier pour connaître sa recevabilité, plus de la majorité des membres de l'atelier présent ont décidé que le projet est recevable.

➤ ***Projet n°8 : Grainothèque***

Mise en place d'une grainothèque (dons et trocs de graines) sur le même principe que les boîtes à livres. Plusieurs possibilités :

– Intégrer une boîte rectangulaire dans un étage des boîtes à livres. Peu de frais mais moins d'espace pour les livres.

– Intégrer une boîte à côté des boîtes à livres sur le même principe. Possibilité de faire une boîte rectangulaire avec un rebord pour ne pas que les sachets de graines glissent comme modèle ci-joint. Le projet peut être réalisé par l'ESAT d'Audenge.

– Intégrer une grainothèque à la médiathèque comme à Lanton, peu de frais mais peut perturber le fonctionnement du lieu.

Budget du projet : Nous estimons le projet aux alentours des 2000€ pour la personnalisation d'une grainothèque par l'Esat de la ville.

L'avis de l'atelier :

Ce projet est recevable selon les critères du règlement, l'atelier n'apporte pas de complément à son avis.

➤ ***Projet n°9 : Audenge Solidaire***

Affichage d'un panneau à la déchetterie devant la benne de meubles promouvant les différentes alternatives au recyclage. Le porteur de projet tient le groupe Facebook Audenge solidaire (don et troc entre particuliers) créé en 2019 à la suite d'un choc à la vue d'une benne rempli de jouet d'enfant. Actuellement, 1,1k membres et environ 300 dons/ troc par ans. Peut-être est-il possible d'apporter une visibilité au groupe en installant une affiche

promouvant l'alternative avec le don/troc par le biais du groupe. Encore trop d'objets sont jetés inutilement.

Informations complémentaires : La déchetterie appartient à la COBAN, ils sont donc décisionnaires concernant ce projet.

L'avis de l'atelier :

Ce projet est non recevable car la déchetterie n'appartient pas à la commune mais à la COBAN, il n'entre donc pas dans les critères de recevabilité.

➤ ***Projet n°10 : Cœur du bassin***

Atelier peinture avec le studio jeune ou le centre de loisirs, l'école ou cap 33, pour redessiner le cœur qui était visible depuis google maps, représentant le cœur du bassin sur la place.

Budget du projet : Nous estimons le budget à 2000€ pour la mise en place d'une peinture par des professionnels pouvant être dessinée par les enfants pour en faire un parcours vélos.

L'avis de l'atelier :

Ce projet est recevable selon les critères du règlement, l'atelier n'apporte pas de complément à son avis.

➤ ***Projet n°11 : Station de gonflage vélo***

Dans la continuité des 2 stations de gonflage installées par la COBAN au bassin de baignade Emile Ortel et au rond-point des deux routes départementales, le porteur de projet propose d'équiper l'école élémentaire déjà pourvue d'un abri à vélo, de sa propre station de gonflage et ainsi permettre aux enfants du groupe scolaire de vérifier la pression des pneus de leur vélo afin de rouler en toute sécurité. Par ailleurs, cet équipement pourra participer à la sensibilisation des autres foyers à développer la pratique des deux roues non motorisées pour les trajets domicile-école

Budget du projet : Nous estimons le budget à 5000€ pour la mise en place de deux stations de gonflage, installation et pose comprises. Nous pouvons également réfléchir à une station de gonflage et réparation vélo.

L'avis de l'atelier :

Ce projet est recevable selon les critères du règlement, l'atelier met en avant que la COBAN a déjà mis en place certaines de ces stations dans la commune, et nous pouvons cofinancer ou faire financer ce projet par la COBAN.

➤ ***Projet n°12 : Terrain de Basket***

Mettre un terrain de basket au niveau du port, car le city stade est occupé en permanence par les footballeurs qui ne laissent pas de place aux basketteurs.

Budget du projet : Nous estimons le budget à 50 000€ pour la mise en place d'un véritable terrain de basket.

L'avis de l'atelier :

Ce projet est non recevable car le coût du projet n'entre pas dans les critères de recevabilité.

➤ **Projet n°13 : Préservation du Ruisseau D'Aiguemorte**

Installation de filets retenant les macro-déchets sur les exutoires d'eaux pluviales se déversant dans le ruisseau d'Aiguemorte. Exemples d'installations réalisées en France par la commune du Tréport à 40€/filet conçu directement par les services techniques municipaux : https://actu.fr/normandie/le-treport_76711/des-filets-crees-au-treport-pour-reduire-le-nombre-de-dechets-dans-la-mer_42563805.html

Information supplémentaires : Le SIBA doit travailler en coopération sur le sujet avec la ville pour la faisabilité du projet.

L'avis de l'atelier :

Ce projet est recevable selon les critères du règlement, l'atelier n'apporte pas de complément à son avis.

➤ **Projet n°14 : Eclairage Public**

Pour lutter contre le gaspillage énergétique et la pollution lumineuse, éteignons la voirie entre 1h et 5h du matin.

En effet, l'éclairage a, sur les insectes nocturnes et pollinisateurs, des effets aussi néfastes que les pesticides. Les végétaux voient également leur croissance touchée par l'absence de repos nocturne provoquée par la chaleur des lumières artificielles.

L'absence d'éclairage incite les utilisateurs à être plus prudents en réduisant leur vitesse.

Le budget municipal sera préservé d'une dépense bien inutile car personne ne bénéficie de ce service (il suffit de se promener à 2h30 du matin un mardi dans Audenge pour le constater).

A noter que les cambriolages, qui sont la principale raison invoquée contre ce type de mesure sont à 90% d'entre eux perpétrés en plein jour (source ville de Pessac). La vidéosurveillance, elle, continue de fonctionner même sans éclairage.

<https://www.pessac.fr/au-quotidien/environnement/eclairage-et-voirie-339.html>

Information supplémentaires : La ville est dans le dispositif RICE (Réserve international de ciel étoilé). Pour la préservation et l'abaissement de la lumière en intensité. Le dispositif sera mis en place dès la fin d'année 2022.

L'avis de l'atelier :

Ce projet est non recevable selon les critères du règlement, car déjà prévu par la ville.

Conclusion :

Nous avons conclu la fin de l'atelier en donnant un questionnaire sur la charte graphique de la ville à l'ensemble des membres de l'atelier, afin qu'ils puissent émettre un avis sur le logo de la ville.

Puis nous avons fini en se donnant rendez-vous le 24 septembre à 15h pour le Forum citoyen qui marquera le début des votes du budget participatif.